

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2015**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Jean-Pierre LAPALUS, Michel LAUQUIN, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Pierre RAGEOT, Michel ROY .

Absents excusés : Marie-Laure BLANCHARD (pouvoir Sandra PRATS), Bernadette GIRARDEAU(pouvoir Jocelyne CLEMENT) Stéphanie CARMILLET.

Absente non excusée : Laurence DORIER.

FLEURISSEMENT

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et pris connaissance du chiffrage établi par l'entreprise CHOUVENC pour la plantation d'arbustes décoratifs le long de l'allée piétonne Route de Pussey et le long de la route de Verdun, le Conseil accepte ces montants, décide d'ouvrir des crédits d'investissements pour le paiement de la facture correspondante, avant le vote du budget 2015.

INVESTISSEMENTS 2015

Le conseil établit une liste de projets d'investissements 2015 qui seront débattus lors de l'élaboration du budget communal.

COMMISSIONS THEMATIQUES

Le conseil entend le rapport des délégués aux commissions thématiques du Grand Chalon sur les différentes réunions qui ont eu lieu dans les locaux de cet EPCI en décembre :

Mme Jocelyne CLEMENT déléguée à la commission intercommunalité sera plus spécialement chargée du domaine Agriculture et Circuits courts au sein de cette commission

M. Gérard MICONNET délégué à la commission développement durable sera plus spécialement chargé du domaine gestion de l'eau, habitat, numérique.

M. Pierre RAGEOT délégué à la commission sujets techniques sera plus spécialement chargé de la gestion durable des déchets.

Mme Sophie MILLION déléguée à la commission services à la population sera plus spécialement chargée des domaines de l'urgence sociale et insertion santé, accessibilité des services de solidarité et de santé.

CREATION DE REGIE

Le Maire expose aux conseillers que suite à la délégation de compétence du Grand Chalon pour l'exercice du transport scolaire de la commune et suite aux formalités nécessaires et obligatoire pour l'inscription de la commune au registre des transporteurs, il est impératif qu'une régie soit créée pour que ce service soit légalisé.

Le conseil vote à l'unanimité la création d'une régie et charge le maire de nommer un régisseur.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 3 février 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
J.P.DICONNE